

N° 1001 de la Nomenclature générale.

1921 - 2967 - Vue 582/617

8951

Hubert Joseph Paul

Nom : **Lecoutre**

Prénoms : *Hubert Joseph Paul* Surnoms : _____

N° matricule du recrutement : **2967**

Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *6 Juin 1901* à *Merveux - Effroy*, canton d' *Merveux*, département d' *F. d. C.*, résidant à *Merveux*, canton d' *Merveux*, département d' *F. d. C.*, profession d' *Cultivateur* le *1908*

Fils d' *Alphonse Pierre Louis* et d' *Benjamin Marie Léon* domiciliés à *Merveux*, canton de *Merveux*, département d' *F. d. C.*

Marié à _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *73* de la liste du canton d' *Merveux*
Classé dans la *4*° partie de la liste en 19 *21*.
Classé dans la _____° partie de la liste en 19 _____.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incarné à la suite de la loi du 10 août 1914
Incorporé au *101^e Régiment d'Artillerie Lourde* à compter du *1^{er} août 1914* - Arrivé au corps le *5 avril 1915*
N° *1213*

brigadier à dater du 16 Octobre 1915 - *Marschal del logis le 16 Mars 1922*
adjudant 15^e Régiment d'Artillerie le 15 Mars 1923 - *Passe dans la disponibilité le 1^{er} Août 1923* - *Maintenu provisoirement sous les drapeaux en application de l'art 39 de la loi du 2 Mars 1924* - *Retour dans les foyers le 8 août 1924* - *retire à Merveux Pas de Calais - affecté au 1^{er} Régiment d'Artillerie de campagne Paris au 1^{er} août 1928*
le 16 1928 - **CLASSE SANS AFFECTATION 15 JAN 1938** - *Affecté au C. M. Train N° 1 le 15 Décembre 1938* - *Rapporte à l'activité le 5 9 1939* - *affecté à la SSC à la suite de la loi du 29 9 1939*

ANTECÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de régio.	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un d'compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Guerre. — Registre matricule. — 377-463-1918.